



Allemand, lettres, physique-chimie, maths : ces disciplines où la pénurie d'enseignants inquiète

Les résultats d'admissibilité aux concours d'enseignants témoignent du manque d'attractivité persistant de la profession. Dans le second degré, l'allemand, les lettres, la physique-chimie ou les mathématiques en font particulièrement les frais. Encore raté ! Selon les premiers résultats d'admissibilité aux concours de recrutement, la pénurie d'enseignants titulaires devrait se poursuivre à la rentrée prochaine. Dans le primaire, les académies de Versailles, Créteil et de Guyane sont particulièrement touchées. Dans le second degré, la situation de certaines disciplines, comme l'allemand, les lettres ou la physique-chimie, inquiète. La promesse d'un « choc d'attractivité » par le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye pour qu'aucun enseignant ne commence sa carrière « à moins de 2 000 euros net » par mois, à partir de la rentrée 2023, n'a pas suffi à susciter massivement les vocations.

Dans le premier degré, à l'échelle de la France, ce sont 11 371 candidats qui sont admissibles pour 8 000 postes à pourvoir. Un ratio « très juste » pour Guislaine David, cosecraire générale du Snuipp-FSU, le Syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles, qui a compilé les résultats d'admissibilité. La syndicaliste souligne qu'« on ne retrouve pas les niveaux d'avant 2022 », année marquée par le décalage du concours de master 1 à master 2.

Créteil, Versailles et Guyane

La situation est encore plus préoccupante dans certaines académies. Selon les calculs du Snuipp-FSU, avant même le passage des oraux par les candidats admissibles, il manquerait déjà 966 postes dans les académies de Versailles, Créteil et de Guyane. À Créteil, seuls 737 candidats sont admissibles pour 1 166 postes. Conséquence pour Guislaine David de la « difficulté plus importante à enseigner » dans ces académies qui concentrent de nombreuses problématiques sociales ainsi que du « coût de la vie » en région parisienne.

À LIRE AUSSI : Pénurie d'enseignants : candidats enthousiastes et professeurs sceptiques se retrouvent en "job dating"

Afin de remédier au manque d'enseignants, un concours de titularisation de contractuels du premier degré a été lancé dans ces trois académies, comme l'avait annoncé Pap Ndiaye à la rentrée dernière. Mais cela risque bien de ne pas suffire à combler les trous. L'académie de Créteil a d'ailleurs d'ores et déjà annoncé le recrutement d'environ 500 nouveaux enseignants contractuels à partir du mois de juin. Mais, sans atteindre de telles extrémités, d'autres académies enregistrent elles aussi des performances inquiétantes. Malgré une légère amélioration cette année par rapport à l'an dernier, celle de Nancy compte 1,34 admissibles pour un poste, contre 2,23 en 2008 selon les données compilées par le Snuipp-FSU.

Allemand, lettres et physique-chimie

L'herbe n'est pas vraiment plus verte dans le second degré, où les concours sont organisés à l'échelle nationale. Les résultats d'admissibilité au Capes externe, principale voie de recrutement de titulaires dans les collèges et lycées, confirment une pénurie persistante dans certaines disciplines. En allemand, seuls 101 candidats sont admissibles pour... 205 postes. Autrement dit, on sait déjà qu'au moins 104 postes resteront non pourvus à l'issue des épreuves orales.



À LIRE AUSSI : "Nous avons perdu 1 élève sur 3" : les profs de maths s'inquiètent de la réforme du lycée de Blanquer

Autre exemple éloquent, en lettres classiques, on compte 47 admissibles pour 134 postes à pourvoir. « À l'université, les filières de lettres classiques attirent peu, donc on compte forcément peu de candidats aux concours », regrette Romain Vignest, président de l'Association des professeurs de lettres. Si la situation paraît un peu moins préoccupante en lettres modernes, elle n'est pas brillante pour autant avec à peine 761 admissibles pour 755 postes à pourvoir. À l'inverse, l'histoire-géographie se porte mieux avec 1 145 admissibles pour 587 postes.

Les matières scientifiques ne sont quant à elles pas non plus épargnées par la pénurie. En mathématiques, dont les difficultés de recrutement des enseignants ont déjà largement été documentées, on dénombre 1 170 admissibles pour 1 040 postes, ce qui rend peu probable un taux de remplissage à 100 % à l'issue des oraux – l'an dernier, pour 817 admissibles, seuls 557 avaient été admis. En physique-chimie, ce sont 440 candidats qui sont admissibles pour 429 postes. « Les disciplines scientifiques sont particulièrement désertées car nos métiers ne font pas concurrence avec d'autres secteurs qui offrent de l'emploi », constate Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA (Syndicat des enseignants).

Échec politique ?

Des chiffres qui suggèrent que le « choc d'attractivité » annoncé par Pap Ndiaye l'été dernier, alors que plus de 4 000 postes étaient restés non pourvus à l'issue des concours, demeure bien loin. En décembre, c'est le ministre lui-même qui avait admis que la légère augmentation du nombre de candidats aux concours enseignants 2023 ne suffirait pas à « renverser la tendance » de la rentrée 2022. Mais à plus long terme, les revalorisations annoncées par Emmanuel Macron fin avril pour qu'« aucun enseignant ne débute sa carrière avec moins de 2000 euros » nets par mois permettront-elles de combler la pénurie ? « Cela peut aider mais ce n'est pas suffisant », estime Guislaine David. D'autres pays européens, où les salaires sont pourtant plus élevés, peinent à recruter. Il faut aussi prendre en compte les conditions de travail et la reconnaissance des enseignants à l'échelle de la société. « On est face à un mouvement de fond de désaffection de notre métier », résume Stéphane Crochet.

« Je ne suis pas du tout étonnée du résultat », abonde Francesca Pasquini, députée EELV des Hauts-de-Seine et membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation. Les enseignants ont le sentiment d'être de la chair à canons, ils travaillent plus que certains de leurs homologues européens pour un salaire risible. « Le phénomène de pénurie est structurel, le choc d'attractivité ne peut pas avoir lieu du jour au lendemain », plaide Cécile Rilhac députée (apparentée Renaissance) du Val d'Oise, co-rapporteuse cet automne d'une mission flash sur le recrutement des enseignants du premier degré. Il y a eu une grosse revalorisation mais il faut également repenser les modalités de recrutement et plus largement les carrières. »

Niveau des nouveaux enseignants

Le manque de candidats pourrait-il aussi s'accompagner d'une baisse du niveau des jeunes enseignants ? « Nous n'attirons pas les étudiants les plus brillants », soupire Romain Vignest. On constate des candidats à l'orthographe très hésitante et qui n'ont pas de repères historiques. Le rapport de jury de la session 2021 du Capes de lettres pointait déjà à propos de l'épreuve de composition que « la maîtrise de la langue a, cette année encore, souvent fait défaut ». « Si certaines copies font encore par négligence la confusion entre "on/ont" ou "et/est", c'est, d'une manière générale, surtout la syntaxe qui n'est pas assez maîtrisée », poursuivait le document.

Débat des lecteurs



10 débatteurs en ligne

10 en ligne

Professeure tuée à Saint-Jean-de-Luz : doit-on davantage sécuriser les établissements scolaires ?

Oui

Non

510 votes - Voir le résultat

Guy Moulinier

Non

On peut faire après coup toute la communication qui paraît séduisante. Cela n'aura aucun effet en raison du phénomène de "l'oubli". Une multitude 'd'o...

Lire plus

Une inquiétude également relayée par les rapports des jurys du Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) 2022 « Très peu de candidats citent des sources qui permettraient de démontrer une culture personnelle , pointait par exemple celui de l'académie de Lille. Certains le font en se trompant d'auteur, en citant une émission de télé-réalité ou des dessins animés de Disney. Une petite minorité est en mesure de citer quelques lectures personnelles. » Guislaine David veut rassurer : « Le jury est souverain, il ne se préoccupe pas du nombre de candidats. S'il considère que le candidat n'a pas les compétences, il ne va pas le recruter. » Mais la syndicaliste de reconnaître : « Il est sûr que dans le premier degré, on a des différences d'une académie à l'autre sur les résultats des candidats. »

